



AVIS DE COURSE CHAMPIONNAT DE LIGUE – IND DOUBLE – grade 5B

Date : **24 octobre 2021**

Lieu : **club de voile de Joué-lès-Tours lac des Bretonnières**

Autorité Organisatrice : **club de voile de Joué-lès-Tours (37007)**

En raison de l'actualité sanitaire : Le port du masque à terre est obligatoire, pas de vestiaires ou de pique-nique collectif sur la base nautique, préinscription obligatoire.

Présentation du Pass sanitaire obligatoire pour les personnes de plus de 12 ans au moment de l'inscription.

Préinscription obligatoire : voir 2 admissibilité et inscription.

1 REGLES APPLICABLES

Les règles de course à la Voile 2021-2024, incluant l'annexe B.

Les prescriptions de la FFV.

Les règles de publicité (catégorie A).

Les règles de classes concernées et règles de compétitions communes.

Les instructions de courses et leurs annexes.

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les bateaux des classes dériveurs doubles.

Les bateaux admissibles peuvent se pré-inscrire en

ligne : <https://www.cvj37.com/competition/>

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile mention compétition ou une licence adhésion et un certificat médical (et une autorisation parentale pour les mineurs)
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3 PROGRAMME

Confirmation des inscriptions ou inscriptions de 9h30 à 10h30

1er signal d'avertissement à 11h00

Catégories ; inter séries dériveurs

Le nombre de courses prévu est 5 au maximum.

4 DROITS A PAYER : inscription gratuite

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours à effectuer seront affichés en annexe

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 s'applique sans modification

9. CLASSEMENT

9.1 Nombre de courses pour valider la compétition : 1

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) A partir de 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

Le classement de chaque course sera effectué en temps compensé.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Delville Claude :

Numéro de téléphone : 06.10.81.51.81 ou par mail jet470@live.fr

Pour les mineurs : AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné M _____ autorise mon enfant _____ à participer
A la régates du _____ et dégage de toute responsabilité les organisateurs quant aux
risques inhérents à cette participation.
Signature d'un des parents et mention « bon pour autorisation parentale »

Fait à _____

le _____

Signature _____

Fait à _____

, le _____

fait à _____

, le _____